

# Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet/août 2017



<b>Au fil de l'actu</b> .....	<b>p.2</b>
<b>Vie municipale</b> .....	<b>p.4</b>
<b>Vie locale</b> .....	<b>p.14</b>
<b>Les rendez-vous</b> du mois .....	<b>p.19</b>
<b>Vie quotidienne</b> .....	<b>p.19</b>



PONT SAINT MARTIN





## Négociation des contrats d'énergie

Suite à la fin des tarifs réglementés du gaz courant 2015, et après avoir mené une consultation auprès de différents fournisseurs, la commune avait souscrit, auprès d'ENGIE (anciennement GDF Suez), un contrat lié à la fourniture de gaz naturel pour ses bâtiments communaux pour une durée de 2 ans.

L'échéance de ce contrat étant arrivée à terme, un nouvel appel d'offres a été lancé et un nouveau fournisseur a été choisi pour une durée de 2 ans, reconductible une fois.

Il s'agit de la société TOTAL ENERGIE GAZ

**« Cette entreprise est celle qui a remis la meilleure offre. Cela a permis à la collectivité de faire un peu plus de 10 % d'économies par rapport au précédent contrat. »** commente Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique.

Magazine municipal d'informations  
de la mairie de Pont Saint Martin  
02 40 26 80 23  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale,  
ce bulletin a été imprimé sur papier  
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être  
publiées dans ce magazine d'information  
doivent impérativement être déposées en  
mairie ou envoyées par e-mail avant  
le 2 du mois précédent. Contact :  
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

# Association Sud Loire

**Le 17 mai**, Yannick Fétiveau, maire et Jean-Marc Allais, adjoint aux réseaux et à la transition énergétique, étaient présents pour accueillir dans la salle Saint Martin l'assemblée générale de l'association Sud Loire Avenir.

40 personnes ont assisté à cette assemblée : des élus de la métropole nantaise, des citoyens de Pont Saint Martin et des acteurs du monde économique.

Sud Loire Avenir a été créée le 30 mars 2010. Son objectif est le développement économique, humain, démographique et environnemental du Sud Loire et la mise en relation de Nantes Métropole avec les territoires connexes.



## Un atelier calligraphie pour la maison de retraite

**Vendredi 9 juin**, dix résidentes de la maison de retraite La Roselière ont bénéficié d'un atelier d'écriture à la plume, faisant le lien avec l'exposition « Calligraphie, la beauté d'écrire » installée tout le mois de juin dans la salle d'Animation du 3<sup>ème</sup> Lieu.

Grâce à une intervenante de l'ACMENELA, Association pour la Conservation de la Mémoire de l'École à Nantes et en Loire Atlantique, 10 résidents de La Roselière ont participé à une véritable dictée, tout droit extraite d'un examen de certificat d'études. Munies de plumes, de buvard et d'encrier d'époque, elles se sont appliquées, comme à l'école autrefois.

Paula, 89 ans, commente, non sans nostalgie : **« J'ai toujours aimé écrire, j'avais une très belle écriture ! Cela permet de nous rappeler des souvenirs d'école où nous écrivions à la plume. Mais c'est difficile car nous n'avons plus l'habitude ! Le stylo bille, c'est quand même moins joli »**.

L'atelier s'est déroulé dans la bonne humeur, chacune des participantes évoquant leurs souvenirs d'antan, certaines trichant même sur leurs voisines pour corriger leurs petites fautes. Après la correction des copies où tout le monde a obtenu un bon point, un goûter a terminé l'après-midi.







## Jardins familiaux : faire pousser des liens

Au fil des rencontres avec les élus, les Martipontains émettent des idées, des projets... Une idée, parmi tant d'autres, a germé : jardiner sur un espace commun, propice à faire pousser carottes et tomates, permettant de créer des liens.

Depuis **novembre dernier**, une poignée de citoyens s'est rencontré pour échanger et inventer une formule qui pourrait convenir à chacun. Après avoir visité La Chevrolière et Saint Philbert de Grand Lieu, la commission a choisi un lieu à proximité du bourg, accessible à pied ou à vélo. Le site retenu est situé derrière le hameau de la Passerelle.

La Nantaise d'Habitations a signé une convention avec la commune pour «voir pousser» 8 cabanons, ce qui permettra à nos jardiniers en herbe d'entreposer leurs outils. Un règlement

a été élaboré pour inscrire cette démarche de développement durable, en jardinant sans pesticides et autres produits chimiques tout en respectant le voisinage. Des critères d'attribution ont été définis pour nos futurs jardiniers : être domicilié sur la commune, habiter en appartement ou maison individuelle sans jardin et ne pas disposer d'un autre jardin familial.

**Vous voudriez avoir davantage de renseignements et peut-être jardiner vous aussi avec le groupe ? N'hésitez pas à envoyer vos demandes sur l'adresse : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)**

# Avenir



L'association souhaite s'appropriier et organiser les débats autour :

- De l'emploi au Sud Loire et de la mise en place d'un plan d'action,
- Du suivi du dossier du périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN) et celui concernant le parc naturel régional (PNR),
- De la problématique des déplacements sur le territoire en appui des études de l'agence d'urbanisme de la région Nantaise (AURAN),
- De l'implantation des lycées et

établissements professionnels en Sud Loire selon les perspectives de l'évolution démographique.

*« Les citoyens sont invités à venir participer à ces débats au sein de l'association Sud Loire Avenir »* commente Jean-Marc Allais, vice-président représentant le collège citoyen.

*« Des échanges entre les différents acteurs ont permis de partager les avis, en toute convivialité, permettant un renforcement de la pratique participative au sein de notre territoire. »* conclut Yannick Fétiveau.

Plus d'infos sur : <http://www.slavenir.fr/>

## CME : audit des arrêts de car

**Mercredi 17 mai**, Eva Leauté, Arthur Naudin, Calie Hervaud et Eva Borrel-Jeantan, membres de la commission « Citoyenneté et Sécurité » du Conseil Municipal des Enfants, accompagnés par Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et la vie participative, ont visité la cinquantaine d'arrêts de car scolaire sur la commune afin d'adresser un audit exhaustif au Conseil Départemental.

Après avoir reçu quelques doléances de leurs camarades dans le cadre de la campagne électorale d'octobre dernier, les jeunes conseillers ont organisé une visite complète des deux circuits de car pour vérifier la sécurité aux abords des arrêts ainsi que l'état général des abris mis à disposition des groupes scolaires de la commune. *« On a noté s'il y a des zébras, des passages cloutés, des potelets tout prêt de l'arrêt et regardé si les abris sont abîmés. La sécurité des enfants et des accompagnants c'est très important. »* commente Eva. Le but de cette visite était de lister l'ensemble des modifications à apporter sur ces espaces fréquentés par les Martipontains. Les enfants ont appréhendé rapidement les éléments à vérifier et le fonctionnement des dessertes. Après avoir transmis la liste à Youssef Kamli, adjoint délégué à la voirie et aux déplacements, un courrier récapitulatif signé par les enfants a été envoyé aux services du Conseil Départemental afin de les alerter sur les problèmes à solutionner.

## Bonnes vacances à tous !



Chers Martipontains,

Depuis septembre, de nombreux Martipontains œuvrent au sein des associations et animent notre commune en encadrant les activités régulières mais aussi en créant des événements propices au maintien du lien social entre tous les Martipontains.

À tous, je vous adresse de chaleureux remerciements ainsi qu'à tous les enseignants, élus, services municipaux, commerçants et artisans qui concourent à la vie de notre commune tout au long de l'année et contribuent ainsi à son attractivité et à notre bien vivre ensemble.

Pour notre collectivité, l'été demeure un temps fort pour le service enfance-jeunesse qui proposera cette année encore un beau programme d'activités pour nos « jeunes pousses » mais aussi pour le service « aménagement du territoire » en charge du suivi des grands travaux qui continueront tout au long de l'été.

Après cette parenthèse estivale, nous nous retrouverons à la rentrée, pleins d'énergie et de propositions pour entamer la dernière ligne droite de l'année 2017. Il s'agira pour nous de poursuivre un certain nombre de projets structurants qui concerneront les rues d'Herbauges, de Nantes et du Pays de Retz, la salle des fêtes, la résidence des jardins du bourg et le projet du Marais de l'Île.

Il nous faudra lancer la réflexion sur l'évolution de notre groupe scolaire et commencer un travail de recensement des besoins pour les équipements sportifs.

La vie communale est un éternel recommencement et notre devoir est bien de tout mettre en œuvre pour préparer le futur des Martipontains.

À ce titre, nous continuerons d'œuvrer, avec la communauté de communes, à l'acquisition des dernières parcelles nécessaires à la mise en œuvre d'une nouvelle extension du Parc de Viais mais aussi à l'avancement du projet d'échangeur à Viais avec le département.

Nous serons également attentifs à l'évolution des débats concernant le devenir de l'aéroport de Nantes-Atlantique suite à la nomination des trois médiateurs en charge du dossier de Notre Dame des Landes.

Voilà en quelques mots les perspectives que je vous propose pour ce second semestre 2017.

Bonnes vacances à chacune et à chacun d'entre vous !

Yannick Fétiveau  
Maire de Pont Saint Martin



## Info travaux

**RUE DU VIGNOBLE :** Des travaux d'adduction d'eau potable seront réalisés sur la rue du Vignoble à compter du 17 juillet, pour une durée de 3 semaines. La circulation se fera sous alternat.

**RUE DE NANTES ET RUE DU PAYS DE RETZ :** Des inspections télévisées des réseaux d'eaux pluviales sont prévues le mercredi 26 juillet sur la rue de Nantes et la rue du Pays de Retz. Par conséquent, ces voies subiront des temps de fermeture.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

## Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 18 mai

### ADOPTION DES TARIFS ENFANCE – JEUNESSE POUR 2017-2018

Les tarifs des services Enfance Jeunesse du Pôle Cohésion Sociale sont revus chaque année, de septembre à septembre. Pour la rentrée 2017-2018, les élus ont acté le maintien des tarifs antérieurs.

### VENTE DES PARCELLES ZD 140 P ET ZD 148

Dans le cadre du projet d'extension du Parc d'Activité de Viais, la CCGL doit acquérir deux terrains communaux. La vente des parcelles cadastrées ZD 140 p et ZD 148 au prix de 2 €/m<sup>2</sup> a été approuvée pour un total de 5 198 €.

### DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DÉLAISSÉ DU DOMAINE PUBLIC SITUÉ AU GRAND FRÉTY ET VENTE DE CE DERNIER

La commune avait été saisie d'une demande de rachat par un riverain, dans le cadre d'un projet immobilier, de ce délaissé public n'ayant plus de vocation publique. Le déclassement du délaissé, d'environ 234 m<sup>2</sup>, situé au Grand Fréty, a été validé sans enquête publique. Il bascule dans le domaine privé, vendu au prix de 80 € le m<sup>2</sup> soit 18 720 €.

### CLASSEMENT DES ESPACES PRIVÉS ET DES RÉSEAUX DE L'IMPASSE DE LA GAUTELLERIE DANS LE DOMAINE PUBLIC

L'offre de concours présentée par les 16 pétitionnaires a été acceptée, permettant le classement de l'Impasse de la Gautellerie et de l'ensemble des réseaux et des espaces verts dans le domaine public communal, inscrivant dans le tableau de classement de la voirie la nouvelle voie nommée « Impasse de la Gautellerie » et autorisant la cession gratuite des emprises.

Le compte-rendu complet est consultable en ligne sur [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)



# Les TAP, c'est top !

## EFFECTIFS MOYENS DE FRÉQUENTATION DES TAP

École Saint Joseph	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Maternelles	51	50	53
Élémentaires	136	134	119
Participation aux parcours	74.2%	83.6%	84.3%

École Les Halbrans	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Maternelles midi	103.5	107	113
Maternelles soir	93	-	-
Élémentaires midi	193	199	237
Élémentaires soir	177	200	220
Participation aux parcours	90.3%	81.5%	56.2%

Les contenus d'activités étant les mêmes dans les deux écoles, l'équipe d'animation s'est interrogée sur l'irrégularité de la participation aux parcours alors que le taux de satisfaction des enfants concernant les activités proposées est très élevé (moins de 5 enfants insatisfaits en 3 ans). On note aussi que certains enfants préfèrent s'engager sur un seul parcours sur l'année plutôt que deux.

## ENCADREMENT

**École Saint Joseph** : 5 animateurs auprès des maternelles, 7 animateurs auprès des élémentaires, 7 intervenants extérieurs depuis la rentrée.

**École Les Halbrans** : 9 animateurs (dont 4 ATSEM) auprès des maternelles, 13 animateurs auprès des élémentaires, 7 intervenants extérieurs depuis la rentrée.

## ACTIVITÉS

Les TAP, Temps d'Accueil Périscolaire, ce sont 22 parcours différents proposés sur une année scolaire et tout autant d'ateliers ponctuels. Les activités s'organisent autour de 5 thématiques : activités sportives, culturelles, manuelles, citoyennes ou de bien-être. Les TAP se répartissent le plus souvent entre 7 lieux : cours des écoles, médiathèque, Maison de l'Enfance, salle Utrillo, complexe sportif, salle polyvalente et salle des fêtes.



LES JOIES DU COMPOST

## RÉAJUSTEMENTS ET NOUVEAUTÉS AU FIL DES ANS

Depuis la 1<sup>ère</sup> année de mise en place des TAP, malgré le choix exhaustif d'activités proposées, beaucoup d'enfants préfèrent jouer librement entre copains, ou se ressourcer seuls. C'est pourquoi, en plus des traditionnels jeux de cour (cordes à sauter, balles, etc...), les enfants ont aussi accès à des activités calmes : livres, petits jeux de construction, jeux individuels type casse-tête ou ateliers de détente.

## SENSIBILISATION AU COMPOST

Depuis la rentrée 2016, les enfants participent à la collecte des déchets organiques lors du temps de restauration et celui des TAP. Le midi, les enfants mettent les restes alimentaires dans des seaux et lors des TAP, ceux qui le souhaitent peuvent participer au compostage. Cette initiative de la commune dont l'objectif est de réduire le gaspillage alimentaire et donc la production de déchets, est accompagnée par le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement. 4 animateurs de la Maison de l'Enfance et 2 agents du service Environnement ont été formés à la gestion du compost pour le bon déroulement des différentes étapes, en lien également avec le prestataire de restauration, pour le nettoyage et la mise à disposition des seaux de collecte. Lors des TAP, ce sont de petits groupes de 2 à 4 enfants qui se portent volontaires et sont encadrés par un animateur.

Des actions de sensibilisation ont été mises en place par le biais de Gwénaëlle Leblay actuellement stagiaire au CPIE dans le cadre de sa licence professionnelle de Médiation Scientifique et d'Éducation à l'environnement. Les enfants de la commune ont donc participé à un jeu de photos langage, à des ateliers de création d'affiches à la manière d'Arcimboldo et à un jeu de l'oie géant. Ces animations ont permis aux enfants de s'interroger sur leur façon de consommer, sur la production, le conditionnement et la saisonnalité des aliments.

## N'OUBLIEZ-PAS !

Pour des raisons de responsabilité et d'organisation, pensez à vous adresser directement en mairie au 02 40 26 80 23 ou par mail à [formalitesfamilles@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:formalitesfamilles@mairie-pontsaintmartin.fr) pour prévenir d'une modification de l'inscription de vos enfants aux TAP selon les mêmes modalités que pour la restauration scolaire (cf règlement intérieur).



DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : L'ESCRIME



## Jumelages : la devise communale plus que jamais d'actualité

« Ponte unionem facio » : le pont fait l'union, telle est la devise de notre commune qui ne semble pas vieillir. Composé de membres de l'Association Rencontres Echanges Jumelages et d'élus, le comité s'investit dans l'animation des jumelages avec les communes de Brockenhurst dans le New Forest (Royaume-Uni) et de Pont-Saint-Martin, en Vallée d'Aoste (Italie). Ce mois de juin a été particulièrement riche en échanges.



### ACCUEIL DE NOTRE DÉLÉGATION À PONT-SAINT-MARTIN, ITALIE

À l'invitation des Valdôtains, les membres de l'AREJ ont organisé, en lien avec les élus, le déplacement en Vallée d'Aoste pour fêter les 25 ans de jumelage lors du week-end de l'Ascension. La première charte du jumelage entre les deux communes a été signée en Italie en 1992 avant de l'être l'année suivante en Loire-Atlantique. **Deux signatures pour un anniversaire !**



La découverte de la ville de Turin, première capitale de l'Italie, puis la visite d'un nouveau musée archéologique d'Aoste sur un site datant de plus de 4000 ans, ont fortement intéressé les 44 Martipontains et les familles d'accueil italiennes. La soirée officielle du samedi 27 mai a été particulièrement animée, notamment par des musiciens et des chorales valdôtaines de grande qualité. Lors de cette soirée, après un mot d'Alberto Cretaz, rappelant l'histoire du jumelage, Yves Perrochaud a souligné l'intérêt des échanges annuels, qu'ils soient organisés de manière collective ou directement entre familles amies. Yannick Fétiveau, maire, a répondu ensuite à son homologue valdôtain Marco Suquet : « Je vous remercie pour votre

*accueil très chaleureux. Je souhaite tout faire pour pérenniser les rencontres qui nous enrichissent mutuellement de nos différences, en favorisant la présence de jeunes. Quatre jeunes du Conseil Municipal Enfants sont d'ailleurs présents avec nous ».*

Lors d'une table ronde réunissant élus des deux villes et membres des deux associations de jumelage, de nouvelles pistes ont été évoquées afin de pérenniser les liens, et élargir encore le nombre de Martipontains intéressés par la richesse de ces rencontres ouvertes à tous. Au retour, Yves Perrochaud a souligné le succès du déplacement en donnant rendez-vous en 2018 pour la réception des Valdôtains. « Une réussite qui est à mettre au crédit du Comité de jumelage composé d'élus et de membres de l'AREJ, suite à la signature de la récente convention entre les deux parties. »



### ACCUEIL DES ANGLAIS DE BROCKENHURST

Une semaine seulement après les 25 ans de jumelage avec Pont-Saint-Martin, Val d'Aoste, une quinzaine de familles martipontaines ont accueilli, lors du week-end de la Pentecôte, 23 anglais de Brockenhurst. Lors de la réception officielle, Marie-Anne David, adjointe à la vie culturelle et aux événementiels, a remercié chaleureusement l'AREJ pour son lourd travail d'organisation qui permet à chacun de profiter pleinement de la richesse de ces échanges. Yannick Fétiveau, maire, et Yves Perrochaud, président de l'AREJ, se sont rejoints dans leur mot d'accueil : « *Bienvenue à vous, amis anglais. Nous n'oublions pas votre large contribution à la libération de notre pays. Nous sommes solidaires et tout près de vous, suite à cette succession d'attentats*

*horribles à Manchester et à Londres.* » Elaine Nicol, de la Twinning Association, a remercié les familles d'accueil et rappelé quelques étapes du jumelage non sans humour. La soirée festive a été animée par les Martin Chanteurs et trois accordéonistes Martipontains de l'association L'Imprévue de Saint Sébastien.

Samedi, la délégation anglaise de New Forest et les familles d'accueil ont découvert Angers et son château, avant de prendre le bateau à Montjean pour une croisière commentée très appréciée. Deux journées réussies à écouter Jeremy Havers, jeune anglais de 10 ans et 8 années de jumelage : « *Avec les français, on*

*arrive à se comprendre en jouant et en faisant du sport. En plus, ils ont, eux aussi, des handspinnings (jeux à la mode) ! ».* La jeune française Lucie Brunet, 11 ans et 3<sup>ème</sup> année de jumelage : « *C'est cool ; on fait des balades avec les anglais. J'aime bien aller chez eux, car dans leur village les animaux sont en liberté !* » De quoi nourrir le jumelage pour les années à venir.





## Opération Passeport Eté

L'opération Passeport Eté est mise en place par la Communauté de Communes de Grand Lieu (CCGL). Grâce à cette opération, les enfants de la CCGL, âgés de 8 à 16 ans, peuvent bénéficier du transport gratuit vers le centre aquatique Le Grand 9 et profiter du tarif préférentiel à 1 €. Pour Pont Saint Martin, les séances sont prévues du 11 juillet au 1<sup>er</sup> septembre, chaque mardi au matin. Il est conseillé aux enfants d'attendre le car 5 min avant l'horaire indiqué.

9h : la Bénétière

9h02 : Viais

9h07 : La Vincée

9h09 : La Grand Ménantie

9h12 : La Bauche Tue-Loup

9h14 : Les Ecobuts

9h15 : Le Champsiome

9h17 : La Planchette

9h18 : Les Rairies

9h20 : Stade

9h22 : Place de l'église

9h24 : Croix Blot

9h50 : arrivée au Grand 9

11h50 : Départ du Grand 9

# La circulation au cœur du bourg :

un dossier complexe et sensible

## Dossier



### UN CONSTAT : UNE ÉVOLUTION CROISSANTE DU TRAFIC

En l'absence d'échangeur à Viais, le trafic important sur la D65 (axe Sud-Nord en provenance de la Chevrolière) se conjugue avec un nouveau phénomène amenant de plus en plus d'automobilistes à emprunter des voies de délestage pour éviter les bouchons. À titre d'exemple, le trafic a augmenté de 56 % en trois ans sur l'axe Viais – Saint Aignan de Grand-Lieu, permettant ainsi au plus grand nombre d'atteindre le Pont de Cheviré au plus près, en passant par la porte de Grand-Lieu. À l'instar de nos concitoyens de la rue d'Herbauges, de la rue du Vignoble et de la rue de Nantes, ceux de la rue du Pays de Retz sont également de plus en plus impactés, à la fois par le nombre de véhicules mais aussi par la vitesse. À noter que nos villages ne sont pas épargnés, compte-tenu des nombreux itinéraires bis inventés par les automobilistes.

Une transhumance qui s'explique : plus de 65 % des habitants du sud du territoire travaillent au nord, et plus de 85 % de notre population travaille sur la métropole.

### UNE PHASE D'ÉTUDE ORIENTÉE VERS LE CHANGEMENT :

Conscients de l'attente des Martipontains, vos élus se sont lancés avec beaucoup d'enthousiasme et de volonté dans ce vaste chantier complexe et sensible, visant l'apaisement des déplacements sur notre commune. De grands travaux préalables ont été menés en amont afin d'enfourner les réseaux et de restaurer les conduites eaux usées et eau potable, rue de Nantes et rue d'Herbauges. La rue du Pays de Retz sera en chantier en 2018/2019.



Avant de lancer les travaux sécuritaires définitifs sur nos différentes rues, il était important d'étudier de nouveaux itinéraires susceptibles de pouvoir apporter de réelles améliorations à notre problématique de traversée du bourg. Au nom de l'intérêt général, il était de notre devoir de réfléchir « autrement », sans tabou, pour tenter de trouver des solutions efficaces. D'autres villes modernes l'ont fait pour le bien du plus grand nombre.

### OBJECTIFS DE L'ÉTUDE : SÉCURITÉ DES MOBILITÉS, FLUIDITÉ DU TRAFIC, OPTIMISATION DU STATIONNEMENT ET DES CHEMINEMENTS DOUX SUR CERTAINES VOIES

Ces nouveaux schémas de circulation à l'étude visaient d'une part la diminution du trafic, l'étiement du cordon de véhicules en transit le matin afin de minimiser les ralentissements au cœur du bourg (scénario N°2). D'autre part, ils avaient pour but l'aménagement des rues structurantes afin d'apporter le confort et la sécurité nécessaire pour les déplacements piétons et cycles sur nos voies étroites comme la rue d'Herbauges ou la rue du Vignoble. Le stationnement en bordure de ces voies et la sécurité des sorties de garage étaient associées à cette réflexion.

Compte-tenu des largeurs des voiries existantes, ces nouveaux schémas de circulation impliquaient la mise en œuvre de voies à sens

unique notamment pour la rue d'Herbauges.

### LA MÉTHODE PROPOSÉE : CONSULTATION, CONCERTATION ET EXPÉRIMENTATION

Compte-tenu de ces enjeux et des transferts de trafic sur d'autres rues, nous avons souhaité mener une vaste concertation par des consultations publiques des différents quartiers du sud de la commune. Nous avons proposé des phases expérimentales pour tester les différents scénarii, fruits de la réflexion du cabinet, du Conseil des Sages et des ateliers participatifs.

### UNE PHASE EXPÉRIMENTALE ÉCOURTÉE

Le scénario provisoire N°2, le plus cohérent, impliquait un sens de circulation sortant, du nord vers le sud, pour la rue d'Herbauges. Les services du département ont refusé ce scénario, in fine, en nous imposant le sens entrant afin de limiter la durée des transports scolaires le matin et d'éviter le « tourne à gauche » sur la D11 en provenance de la rue du Plessis. Ce sens de circulation étant conditionné pour eux à la réalisation d'un rond point sur la départementale 11 pour des raisons de sécurité. Ce que l'on peut entendre.

Au-delà de cette problématique ne nous ayant pas permis d'expérimenter ce scénario provisoire N°2, les scénarii proposés intégrant des sens uniques sur certaines voies avaient pour conséquence de déplacer des flux de circulation importants sur

d'autres voies, pour certaines, peu adaptées à recevoir ce trafic. Dans ce contexte, l'expérimentation est très vite devenue insupportable pour beaucoup de riverains compte-tenu des vitesses et de l'incivilité de certains conducteurs ne respectant même pas les sens interdits.

Après analyse de la situation et l'écoute d'expressions diverses d'insatisfaction des habitants impactés par ce plan de circulation (schéma provisoire N°1), il a été décidé de mettre fin à cette phase expérimentale et de rétablir le double sens pour la rue d'Herbauges (scénario 3), faute de réunir toutes les conditions requises et une adhésion collective, mais aussi et surtout, au regard de la dégradation rapide des voies secondaires, de l'insécurité générée par les incivilités des automobilistes sur ces mêmes voies et de la problématique liée au transport et au ramassage scolaire.

### PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR SUD DE LA COMMUNE ET LA RUE D'HERBAUGES

Au regard des 6000 véhicules/jour qui empruntent la rue d'Herbauges, des dispositifs de ralentissement provisoires ont été installés, les chicanes constituées par les jardinières ayant été supprimées. En septembre, des propositions de notre maître d'œuvre seront présentées aux riverains afin d'envisager des aménagements durables pour la fin de l'année notamment à l'intersection des rues du Vignoble et de la rue du Plessis et de la rue de la Nivardière mais aussi pour la sécurité des





piétons sur les trottoirs très étroits. De nouvelles recherches de solutions pour le stationnement de proximité seront également menées. Dans le cadre du suivi du dossier, une évaluation du trafic sera réalisée sur la rue d'Herbauges et le centre bourg suite au maintien de la circulation à double sens. À noter que la maîtrise d'œuvre travaillera également pour la rue de Nantes d'ici la fin de l'année. Ensuite, suivront les rues du Vignoble et du Pays de Retz.

Concernant le contournement de Pont Saint Martin, la voie structurante du transit est très clairement celle qui reliera la porte de Rezé à l'échangeur du Taillis au sud des Sorinières et à l'échangeur de Viais reliant ainsi le périphérique à la 2x2 voies Nantes – Challans. Nous avançons progressivement avec le département sur ce dossier prioritaire pour nous que constitue l'échangeur de Viais. L'amélioration des transports en commun en lien avec la métropole et le département est aussi un autre enjeu.

### EN CONCLUSION :

Au nom de l'intérêt général, nous sommes convaincus que nous pourrions progresser sur cette question des mobilités via nos échanges. Il nous semble important de continuer de nous mobiliser ensemble pour trouver les conditions d'amélioration de nos déplacements sur notre commune. De nouveaux ateliers participatifs permettront de rechercher des solutions nouvelles pour améliorer le quotidien de tous sans que chaque rue ne s'oppose à une autre. Tel est notre souhait.



## Scénario 1



## Scénario 2 (refusé par le département)



# Exposition « Poésie et compagnie » à la médiathèque

Cette année encore, deux classes ont bénéficié, au printemps, des ateliers d'écriture proposés par la municipalité et la médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu. Avec l'association Ré\_Création, les CE2 et CM1 de l'école Saint-Joseph ont concocté une exposition tout en poésie.

*« Tous les ans, la municipalité offre la possibilité, à une école, de participer à des ateliers d'écriture, indique Martine Chabirand, adjointe à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive. Au printemps 2016, les élèves de l'école maternelle Les Halbrans avaient écrit et illustré la chanson « C'est la fête dans la forêt ». Cette année, deux classes de l'école Saint-Joseph ont participé. L'année prochaine, ce sera au tour de l'école élémentaire Les Halbrans. »*



Les années passent et ne se ressemblent pas. En changeant tous les ans d'intervenants, les propositions ne sont jamais les mêmes. *« Toute l'année, la médiathèque a proposé aux écoles des activités en lien avec la poésie. C'est donc tout naturellement que nous avons fait appel à l'association herblinoise Ré\_Création pour animer des ateliers mêlant arts plastiques et écriture poétique »* complète Marie-Anne David, adjointe à la vie culturelle et aux événementiels.

Les ateliers se sont déroulés au mois de mars, quand le Printemps des Poètes battait son plein à la médiathèque. Chaque mardi, les élèves de CE2 et de CM1, venaient au 3<sup>ème</sup> Lieu, accompagnés de leurs enseignantes

Dorothee Legland et Julie Pinson.

Le programme était riche et basé sur une seule consigne, donnée en chœur par les intervenantes Delphine Vaute et Sandra Belland : « Laisser sa créativité et son imagination vagabonder... ». Dès le départ, les artistes ont tenu à rassurer les poètes en herbe : *« En poésie, on ne peut pas se tromper. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse »*, leur a expliqué Sandra, avant d'ajouter : *« Pour écrire il faudra simplement tirer un peu plus fort sur vos rêves. »*

La première séance était placée sous le signe du Japon. Les enfants ont composé des haïkus, petits poèmes *« pas plus longs qu'une respiration »* s'amuse Sandra, et les ont recopiés sur des Koinobori qu'ils ont ensuite décorés. *« Les Koinobori, "banderole de carpe" en japonais, sont des manches à air en forme de carpe koï qu'on hisse au Japon pour célébrer le Kodomo no hi, le jour des enfants »* a expliqué Delphine Vaute aux enfants, curieux d'en savoir plus.

La deuxième séance avait des airs d'atelier de cuisine. Avec Sandra, les enfants ont composé des textes dadaïstes grâce à une mystérieuse « machine à fabriquer des poèmes » ressemblant à s'y méprendre à uneessoreuse à salade ! Delphine les a, quant à elle, initiés à la technique de la gravure sur Tetra Pack avec une machine à pâtes !

Les deux dernières séances ont été consacrées à la création de masques-totems

oiseaux, fabriqués en papier mâché et dont les plumes sont autant de calligrammes qui invitent à la rêverie. N'hésitez pas à venir découvrir toutes ces créations pendant l'été à la médiathèque !

<https://www.delphinevaute.com/>  
<http://sandrabelland.hautetfort.com/>

## Les impressions des partenaires

*« Les élèves étaient à l'écoute de leur imagination. Les ateliers se sont déroulés dans le plaisir grâce à l'accompagnement des enseignantes et du personnel de la médiathèque. Un grand merci pour ce mois de mars poétique ! »* Sandra Belland, intervenante.

*« Les classes de CE2 et de CM1 de l'école Saint Joseph étaient ravies de travailler avec de réelles artistes. Les élèves ont ainsi pu découvrir la culture japonaise en travaillant autour des haïkus et des décorations de carpes koï. La découverte de matériaux nouveaux autour des arts plastiques a été une véritable révélation pour de nombreux élèves. »* Dorothee et Julie, enseignantes

## Les impressions des élèves

*J'ai adoré faire les gravures, c'était la première fois que j'en faisais.*

*Bien, car on a appris différentes sortes de poèmes et poésies, et on en a inventé.*

*J'ai bien aimé ce moment de plaisir avec des artistes qui nous ont accordé du temps et qui nous ont montré leur savoir-faire.*

*On a appris à faire des poèmes qui n'ont pas toujours de sens.*





## équipe Le 3<sup>ème</sup> Lieu

### La médiathèque « Le 3<sup>ème</sup> Lieu » passe à l'heure d'été

Du 22 juillet au 19 août inclus, la médiathèque sera fermée les samedis après-midi. Elle reste ouverte les autres jours aux heures habituelles :

- Mardi : 15h30-18h
- Mercredi : 10h-12h30 & 14h30-18h30
- Vendredi : 15h30-18h
- Samedi : 9h30-12h30

La médiathèque sera exceptionnellement fermée :

- Samedi 15 juillet
- Vendredi 21 et samedi 22 juillet

### Exposition « Poésie et compagnie »

Plongez dans l'univers poétique des CE2 et CM1 de l'école Saint-Joseph et découvrez ce qu'ils ont créé lors des ateliers d'écriture et d'arts plastiques avec Sandra Belland et Delphine Vaute. Dans la salle d'animations du 4 juillet au 30 août, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

### Du nouveau à la médiathèque !

À partir du 25 juillet, vous trouverez les espaces bandes-dessinées jeunesse et adulte plus aérés grâce à l'achat de nouveaux rayonnages. Il en sera de même pour les albums avec de nouveaux bacs. Et enfin, un peu plus d'espace sera consacré aux livres pour les ados.

### Des idées de lecture pour l'été

Vous ne savez pas quoi lire pendant vos vacances ? L'équipe de la médiathèque vous propose une sélection de livres coups de cœur ainsi que de nombreuses nouveautés pour petits et grands : romans, bandes dessinées, livres en grands caractères...

Bonnes lectures à tous et bel été !

## Enfance Jeunesse : un été ensoleillé !

Les équipes d'animation de l'accueil de loisirs et du service jeunesse se sont réunies le week-end du 3 et 4 juin afin de préparer un été rythmé, coloré, vitaminé et ensoleillé. Une vingtaine d'animateurs ont travaillé sur les projets, sur les aspects sanitaires et administratifs pour être prêts le 3 juillet. L'objectif est atteint : les projets sont dessinés et le matériel prêt à être déballé. Quelques animations familiales :

- Jeudi 20 juillet : jeu de piste familial - 20h à 21h30.
- Mercredi 2 août : pique-nique familial - 12h à 16h.
- Vendredi 1<sup>er</sup> septembre : Garden Party - 19h à 21h.
- Vendredi 1<sup>er</sup> septembre : cinéma de plein air « Les Pirates » - à partir de 21h30.

Renseignements et inscription : 02 40 26 80 23  
formalitesfamilles@mairie-pontsaintmartin.fr



Ligne du bas : Cécile, Pierre, Marion, Quentin. Seconde ligne : Cynthia, Quentin, Laura, Elisa, Emilie, Delphine, Laura, Rachel, Stéphanie. Dernière ligne : Gwendal, Anaïs, Allison, Kilian, Thomas. Absente sur la photo : Yuna

## Maternelle les Halbrans : préparer sa rentrée

### UNE RENTRÉE QUI COMPTE !

La maternelle est placée en « ouverture à suivre » pour une 6<sup>ème</sup> classe. Par conséquent, il est impératif que tous les enfants inscrits soient présents au jour de la rentrée pour pointage (toute absence imprévue devra être justifiée par écrit).

### DÉMARCHES INSCRIPTIONS

Vous souhaitez inscrire votre enfant né en 2015, 2014, 2013 pour la rentrée de septembre 2017. (En fonction des places disponibles pour les enfants nés début 2015).

**1<sup>ère</sup> étape : inscription mairie – 02 40 26 80 23** : Pièces nécessaires : Livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile.

**2<sup>ème</sup> étape : inscription école** : Pièces nécessaires : certificat inscription mairie, livret de famille, carnet de santé de l'enfant. Éventuellement le certificat de radiation de l'ancienne école.

Permanences école maternelle à partir du lundi 28 août (9h /17h). Informations, rendez-vous au 02 40 32 70 80. D'ici là, bon été à toutes et tous !

## CME : les projets s'activent !

Depuis leur dernière réunion de mars, animée par Yannick Fétiveau, maire, Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et à la vie participative et Martine Chabirand, adjointe déléguée à la vie sportive, à l'éducation, aux activités périscolaires et à l'enfance-jeunesse, les conseillers municipaux enfants ont avancé dans la mise en œuvre de 6 projets très divers.

### INÉDITE - « UNE CHASSE AU TRÉSOR DANS TOUT PONT SAINT MARTIN »

Lors du dernier conseil, les enfants de la commission « loisirs et événementiel » ont représenté le projet de chasse au trésor en ballottage au conseil précédent. Les conseillers ont défendu avec succès l'intérêt de cet événement puisque l'unanimité a été réunie. Lors des 2 dernières séances de travail fin juin, encadrées par Nicolas Bertet, les enfants ont peaufiné l'organisation de cette course inédite et réalisé une conférence de presse auprès des médias locaux. « *Les conseillers enfants ont œuvré pour que cette après-midi détente soit sous le signe de la découverte et de la convivialité.* » indique Nicolas Bertet. Les participants seront amenés à relever des épreuves physiques ou mentales. « *Cette chasse au trésor est gratuite. On a réalisé un grand circuit avec des balises-indices qui seront installées un peu partout dans le centre-bourg, toutes accessibles à pied. C'est l'occasion de se lancer des défis sportifs et culturels en familles ou entre amis.* » commentent Louis et Ninon.

Il est proposé aux familles ou groupes d'amis de venir partager un pique-nique sur l'aire de loisirs avant le départ de la course.

**Chasse au trésor**  
Dimanche 17 septembre  
à partir de 14h - Aire de Loisirs.  
Pique-nique familial  
à partir de 12h30 sur place.  
Préinscription à la mairie.

Les enfants de la même commission, accompagnés par Rachel Osmont, proposeront prochainement un événement festif. « *Ce sera une fête réservée aux enfants que l'on prépare pour le 27 octobre* »

explique Calie. Ce rendez-vous alternera danse et animations.

Enfin, un autre groupe a choisi le film « Les Pirates » qui sera projeté le vendredi 1<sup>er</sup> septembre dans le cadre du cinésite. Après avoir visionné plusieurs bandes annonces, leur choix s'est porté sur une proposition de 3 films. Les enfants participeront à la mise en place de cette soirée et à l'accueil des Martipontains.

### DES PROJETS CITOYENS VARIÉS

En plus du projet d'audit des arrêts de car (voir p.3) et après avoir rencontré Martine Chabirand, Les enfants de la commission « Solidarité et Citoyenneté » ont eu l'accord du prestataire Elior pour proposer une fois par période, un menu choisi par les enfants baptisé « Menu Plaisir ». Les élèves des écoles ont pu y goûter dès le mois de juin. Ce projet sera reconduit d'année en année. « *L'envie était là, le projet paraissait simple mais les enfants ont découvert le fonctionnement d'une restauration collective avec les obligations qui lui incombent* » commente Martine Chabirand. Une visite de la cuisine centrale est programmée en septembre.

Enfin, un projet a été mené à la demande de la municipalité. Les enfants ont échangé sur l'organisation d'une collecte de cartouches usagées à l'échelle communale. En partenariat avec une entreprise chevroline, les enfants ont déterminé les lieux de collecte et vont travailler sur un outil de communication expliquant la nécessité de recycler cet objet à usage quotidien. Le projet sera effectif en septembre.

Le projet d'audit de bancs supplémentaires sur la commune et la mise en place de jardinières collectives n'ont pas été travaillés faute de temps.

### RETOURS SUR LE JUMELAGE AVEC LES ITALIENS

La municipalité a proposé aux conseillers de participer aux 25 ans du jumelage avec les Italiens de Pont-Saint-Martin en Vallée d'Aoste. En collaboration avec l'AREJ, 4 enfants ont pu représenter le CME. Camille Poisson et Esther Chauvet accompagnées de leurs mamans, ainsi que Eva Borel et Eva Leauté accompagnées de leurs papas ont représenté les 2 écoles de la commune. Après 2 jours de visites à Turin et à Aoste, les enfants ont pu témoigner de leur riche expérience et découvertes de leur voyage mais aussi et surtout « *du chaleureux accueil offerts par les Italiens !* » Une promesse pour les futurs échanges, qui auront lieu à nouveau dès l'année prochaine.

### Cinésite : Les Pirates, bons à rien, mauvais en tout

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 21h30,  
Aire de Loisirs - Gratuit

Le Capitaine Pirate connaît bien des difficultés à être considéré comme une terreur des mers, malgré ses multiples efforts. Il espère pourtant bien obtenir enfin une reconnaissance en décrochant le prestigieux Prix du Pirate de l'année. Pour prouver son talent, le Capitaine et son équipage atypique partent à l'aventure !





## Notre-Dame des Landes ! Restons vigilants !

Alors que l'aéroport du Grand Ouest devait être inauguré en 2017, force est de constater que sa réalisation est loin d'être définitivement actée. Symbole des nombreux blocages auxquels sont confrontés bon nombre de grands projets de développement de notre pays, le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes reste suspendu aux conclusions de la mission de médiation voulue par le président de la République.

Ce dossier complexe et sensible mérite, sans doute, une dernière expertise afin de renouer le dialogue entre tous les acteurs et éviter la violence d'une évacuation de la ZAD faisant suite aux décisions publiques prises au terme de longues procédures d'expertises et de consultations ; décisions approuvées par un vote démocratique des citoyens de la Loire-Atlantique.

Nicolas Hulot a promis de « remettre les choses à plat », se disant « intimement convaincu que de possibles alternatives existent ». Le réaménagement de l'aéroport actuel de Nantes –Atlantique sera donc à nouveau au cœur des discussions.

Sans porter de jugement sur la neutralité ou non des trois médiateurs nommés par le gouvernement, il nous semble opportun de nous

rapprocher de ce débat afin de mieux appréhender les alternatives que proposera le nouveau ministre de l'Environnement. En effet, bien que certains opposants s'accordent à fustiger la possibilité technique d'une piste transversale, il est de notre devoir de rester en veille tant cette piste représente une solution à risques pour notre commune.

Nous aussi, nous sommes des citoyens actifs au service de la préservation de notre environnement et de nos milieux naturels ; une bonne raison pour rester attentifs à l'évolution de ce dossier dans l'intérêt général des Martipontains qui s'étaient exprimés à 62% pour le « oui » au transfert lors de la consultation du 26 juin 2016.

**Le groupe majoritaire « Ensemble Réussir Pont Saint Martin »**

---

## Mettre le logement à la portée de tous

La communauté de communes de Grand-Lieu vient d'adopter son Programme Local de l'Habitat (PLH) en discussion depuis deux ans. Il s'agit d'une démarche volontaire qui devrait permettre de suivre et surtout d'orienter l'offre de logement sur le territoire, en complément de l'initiative privée.

Depuis un an, le processus était bloqué dans l'attente de la prise en compte des avis du Comité régional de l'habitat et des services de l'Etat. Notamment au regard du logement social dans ses différentes formes de financement (PLS/PLUS/PLAI).

Au sein de la CCGL, seule Pont-Saint-Martin est assujettie, depuis cinq ans, aux obligations de la Loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) votée en 2000, qui oblige à produire 25 % de logements sociaux, sous peine de pénalité. Et cela parce que notre commune est incluse par l'INSEE dans l'aire urbaine nantaise en raison de la continuité résidentielle avec les collectivités voisines.

La majorité de la CCGL envisageait de mutualiser les obligations de Pont-Saint-Martin, ce que ne permet pas la loi Egalité et citoyenneté de janvier 2017.

Il a donc fallu inclure cette obligation dans le PLH et les 342 logements qu'elle induit. Il est regrettable que des communes importantes affichent des objectifs inférieurs à la Loi SRU (17 % pour Saint-

Philbert, 21 % pour La Chevrolière) obligeant Pont-Saint-Martin à afficher un taux de 43 % pour compenser. Au total, le PLH n'affiche que 19 % de logement social pour l'ensemble de la CCGL.

Si le parlement a fixé cette obligation en 2000, c'est parce que des collectivités locales n'agissaient pas. Par-delà les alternances politiques, les majorités nationales successives, y compris la dernière, n'ont pas remis en cause cette mesure qui mériterait certainement d'être graduée pour les petites communes.

Reste l'essentiel, mettre le logement à la portée de tous. Les jeunes, les ménages, les personnes seules, les retraités, ont besoin à un moment de leur vie et de leur parcours résidentiel, de trouver sur notre territoire une offre de logement qui leur permette une solution de proximité sans avoir à s'éloigner ou à y consacrer une part trop importante de leur revenu.

**Les élus du groupe d'opposition Pont-Saint-Martin Avance**

## FC Grand Lieu

La première saison footballistique du FC Grand Lieu prend fin, c'est l'heure du bilan sportif. Du côté des jeunes, cette saison a été marquée par deux montées de nos U15 et une montée des U18. Ces deux équipes démarreront respectivement la saison en D2 et D3 en septembre prochain.

Du côté de l'école de football, l'année aura été marquée par un excellent comportement de nos U11 et nos U13, ces derniers terminant par une finale départementale hissant le club à la 8<sup>ème</sup> place. Sous la houlette du duo Yves Devedec et Serge Riand, c'est toute l'école de

football qu'il faut féliciter pour les progrès accomplis ! Enfin chez les seniors, les équipes 1 et 2 maintiennent haut les couleurs du club puisqu'elles repartiront en D1 et D2 la saison prochaine. Malheureusement, l'équipe 3 n'a pu se maintenir en D3 et l'équipe 4 n'a pas

pu se hisser en D4. Côté arbitrage, notre club, sous la direction de Roger Renodau a recruté deux nouveaux arbitres, ce qui fera 4 arbitres pour la saison prochaine puisqu'une nouvelle recrue est attendue à la rentrée.

Les membres du comité de gestion félicitent et remercient l'ensemble des éducateurs, dirigeants, joueurs, arbitres, sponsors, bénévoles et supporters pour leur investissement au sein du club ainsi que nos mairies respectives. L'assemblée générale a été un moment convivial permettant de clôturer la saison de belle manière et de se projeter sur la saison à venir. Vous retrouverez les infos des reprises ainsi que toutes les informations sur le FC Grand Lieu sur le site du club.

Renseignements et inscription : contactez Nathalie Thomas au 06 50 63 33 54 ou par mail : [secretariat@fcgrandlieu.fr](mailto:secretariat@fcgrandlieu.fr)

Bonnes vacances à tous !



## Passerelle des Arts

### CROQUIS DE NUS

Les séances avec modèle sont toujours des moments privilégiés dans notre année. Grâce à Yann notre professeur et Léna notre modèle, nous avons ainsi pu expérimenter le dessin de nu. Le nu est un genre artistique qui consiste en la représentation du corps humain dans un état de nudité ou dans tout état qui fasse allusion à sa possible nudité, même si celle-ci n'est pas exactement représentée. Passée l'appréhension du début, nous avons réalisé des croquis au crayon, au pastel, à l'encre et même à la peinture.

### SUR LE MOTIF

Quand arrive le mois de juin, c'est aussi le moment pour les adhérents adultes de sortir leur chevalet et d'aller peindre en extérieur.

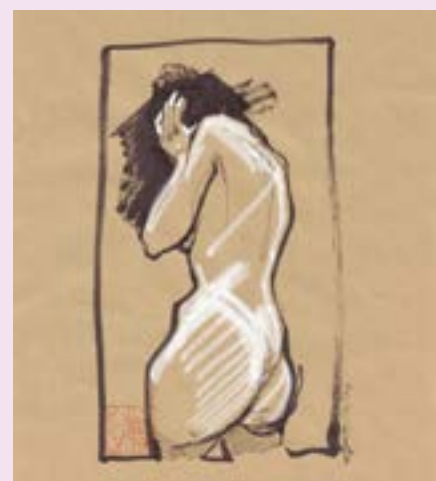
Une peinture « de plein air » est, le plus souvent, peinte « sur le motif », c'est à dire sans la réalisation d'un dessin préparatoire : c'est une œuvre peinte à l'extérieur, dans la nature, devant le sujet (souvent un paysage).

### INFORMATIONS/INSCRIPTION

Les inscriptions pour l'année 2017-2018 sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> juillet et uniquement par mail ou par téléphone : [passerelledesarts@orange.fr](mailto:passerelledesarts@orange.fr) – 06 60 34 60 86 ou via le site de la mairie.

**Cours adultes** : le mardi de 14h à 16h30 et de 20h à 22h.

**Cours enfants** : le mercredi de 14h à 15h30 et de 15h45 à 17h15.



Les cours reprendront le 12 septembre pour les cours adultes et le 13 septembre pour les cours enfants. Anne et Yann nous accompagneront de nouveau pour le plus grand plaisir de tous. L'association Passerelle des Arts vous souhaite un été plein de couleurs.



## Ecole Saint Joseph



### LA COURSE DES CŒURS

C'est dans une très bonne ambiance que s'est déroulée la course « des cœurs pour le Sénégal », le vendredi 19 mai à l'école Saint Joseph. Nous avons été épargnés par le mauvais temps. Certains parents ont été courageux et ont couru avec les enfants.

L'association des parents d'élèves a assuré le ravitaillement : de l'eau et des rondelles de bananes pour nos coureurs. Les enfants sont fiers d'avoir couru pour la bonne cause.

### COLLECTE ET RECYCLAGE PAPIER

Un peu plus de 8 tonnes, c'est le résultat de plusieurs mois de collecte de papier. Grâce à l'argent récolté, du matériel pédagogique, des jeux de cour ou des sorties scolaires ont pu être financés. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à cette action tout au long de l'année scolaire 2016-2017 à l'école Saint Joseph.

Le projet va continuer à la rentrée scolaire 2017-2018 et la prochaine collecte aura lieu

le samedi 2 septembre entre 11h et 12h  
à l'école Saint Joseph.



## Joyeux Saint Martin

Bonnes vacances ensoleillées ! Pendant la période estivale, notre club vous accueille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois, de 14h à 17h30, à la salle des fêtes.

### EN JUILLET :

**Mercredi 5 juillet** : acompte voyage « la côte des orangers Espagne ». Le paiement se fera à la permanence du club ou à défaut chez Pierrette, merci de votre compréhension. Si vous souhaitez l'assurance annulation, nous le préciser. Pensez à vérifier la validité de votre carte européenne d'assurance maladie.

**Mardi 11 juillet** : le Legendia Parc à Frossay. Places disponibles : inscriptions immédiates. Prix : 57 € pour les adultes et 39 € pour les enfants de moins de 13 ans.

### EN SEPTEMBRE :

#### Reprise des cours :

- **Chorale** : lundi 4 septembre, de 14h très précises à 16h à la Boîte à Musiques du 3<sup>ème</sup> Lieu
- **Gym** : mardi 19 septembre, de 10h45 à 11h45 à la salle des fêtes
- **Loisirs créatifs** : jeudi 14 septembre, de 14h à 17h30 à la Boîte à Couleurs du 3<sup>ème</sup> Lieu

**Mercredi 6 septembre** : solde du voyage « la côte des orangers » Le paiement s'effectuera dans les mêmes conditions qu'en juillet.

**Mardi 19 septembre** : L'Océanotilus au Poucton Direction Brétignolles, pour une visite de viviers suivie d'une dégustation, et découverte d'un village d'autrefois sur le site de la « Vendée Miniature ». Déjeuner animé, spectacle inspiré des aventures de Narcisse : petit mousse marin pêcheur.

**Inscriptions à nos permanences** de juillet et août, au prix de 66 € par adhérent.

**En prévision pour la suite** : Concours de belote, sortie inter club, repas au château de la Pigossière.

## Sur les Chemins d'Herbonne

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cimetière de Pont Saint Martin repose depuis le 27 janvier 1983 Serge Arcouet. Il est l'auteur de plus de 130 romans qui ont eu du succès, sous les pseudos de John Silver Lee, Terry Stewart ou plus souvent Serge Laforest.

Vous pouvez lire son histoire sur le dernier bulletin de l'association de recherche historique : Sur les Chemins d'Herbonne. Disponible à la lecture à la médiathèque, et en vente le vendredi de 15h à 17h lors de la permanence de l'association au 3<sup>ème</sup> Lieu.



## Musique et Danse

### GALA DE DANSE

Le gala 2017 a été une belle réussite dans la salle de spectacle de la Chevrolière, tout le monde a apprécié ces deux représentations du samedi 3 et dimanche 4 juin. Les danseurs ont pris beaucoup de plaisir sur le thème des jeux. Familles et amis ont pu découvrir une quinzaine de chorégraphies préparées durant l'année par les danseurs et leurs professeurs Alexandra et Esther. Un merci à tous les bénévoles et aux parents qui nous ont aidés à l'organisation.

### INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Pour les personnes indécises en juin ou qui ne connaîtront leur planning qu'à la

rentrée scolaire, nous proposons une dernière séance d'inscription aux cours de danse (dans la limites des places disponibles) le vendredi 1<sup>er</sup> septembre de 18h à 19h30 à la médiathèque.

Rappel : cours de « Danse à 2 » le jeudi soir, de 19h à 20h pour les confirmés en salsa et un cours de débutant à partir de 20 h (à définir en fonction des demandes) puis un cours de 21h à 22h pour le confirmer.

Vous pourrez vous renseigner par mail (lydie.cocault@outlook.fr) ou sur le site de la mairie ainsi que sur la page facebook AMD Pont Saint Martin.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu le

**mercredi 14 septembre à 20h30  
dans la Boîte à Musiques du 3<sup>ème</sup> Lieu.**

À l'issue de la réunion, vous pourrez consulter les différents groupes des cours de danse et musique.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

## USP Basket : les U15M vainqueurs de la coupe de Loire-Atlantique

### COUPE LOIRE-ATLANTIQUE U15 MASCULINS

Superbe saison pour notre équipe de U15M qui a gagné la coupe de Loire-Atlantique le 20 mai dernier, en battant le club de Nantes Breil Basket, après prolongation, sur le score de 60 à 55. Après avoir reçu des médailles à l'issue de la rencontre, le président du Comité Départemental de Basket Ball, lors de son assemblée générale, leur a remis un fanion de champion. Ce dernier rejoindra les deux autres qui sont déjà accrochés sur le

mur de la salle Jean-Pierre Gardin.

À noter également que le 13 mai, cette même équipe a perdu en finale contre Clisson pour le titre de Champion Départemental. Bravo aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs.

### COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

**Président** : Xavier Graton  
**Vice Président** : Grégory Boudeau  
**Trésorier** : Xavier Le Floch  
**Trésorier Adjoint** : Mathieu Daufouy  
**Secrétaire** : Dominique Godard  
**Secrétaire Adjointe** : Nathalie Hegron  
**Membres** : Manu Burgeot, Cécile Garreau, Christophe Guérin, Sandrine Guérin, Magalie Guillerm, Gérard Padiou, Gilles Rabreau, Alain Roche  
**Vérificateurs aux comptes** : Sylvain Pelé, Yves Pichaud

### TOURNOIS NIVEAUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX

**du 31 août au 3 septembre :**

Pour les équipes seniors 1 féminines et masculines. Le programme et les horaires seront communiqués dans le mensuel de septembre.

### RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTIONS

Au local de l'association, salle Jean-Pierre Gardin : permanences pour le retour des dossiers et éventuellement des équipements qui n'auraient pas été retournés : mardi 4, jeudi 6 et lundi 17 juillet de 18h30 à 20h. Après cette date, le dépôt des dossiers se fera chez Dominique Godard.

Renseignements/inscriptions : Dominique Godard - 44 rue du Pays de Retz 02 40 32 73 43 à partir de 19h. Godarddominique@wanadoo.fr <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>



## Maison de retraite la Roselière

Depuis sa création en 1989, les professionnels et la cinquantaine de bénévoles de la Roselière entretiennent avec volontarisme les valeurs humaines qui constituent son fondement, en offrant aux personnes âgées une qualité reconnue de services d'hébergement, d'accompagnement et de soins, dans une structure accueillante et un environnement vert. 27 ans après son ouverture, il était nécessaire d'adapter l'établissement afin de répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles normes, de mieux accueillir les animations extérieures.

D'importants travaux de restructuration et d'extension des locaux communs ont été réalisés, sous la houlette d'André Variot, bénévole

*Madinier, directrice, de rendre la structure encore plus accueillante, familiale et chaleureuse, très intégrée à la vie de Pont-Saint-Martin ».*



qui, à l'heure de la récente retraite, a mis ses compétences professionnelles au service de la maison de retraite. Après deux mois et demi de travaux, le réaménagement du salon principal est maintenant achevé, avec notamment un nouveau sol, de nouveaux luminaires, un vitrage anti-effraction et à forte isolation thermique, la climatisation, deux rafraîchisseurs, des claustres joliment décorés, des boucles magnétiques pour personnes appareillées, un ordinateur tactile grand écran pour faciliter les activités manuelles, etc... André Variot explique *« Les travaux effectués rendent l'environnement quotidien des résidents et du personnel plus agréables. Il convient de les remercier pour leur patience et leur professionnalisme qui ont permis un tel résultat : des locaux plus clairs et plus confortables ».*

Régulièrement, Paul Musset propose des demi-journées à la vingtaine de membres bénévoles de la commission Travaux. Lundi 22 mai, ils se sont retrouvés pour divers travaux de jardinage. Madeleine Bournigal, présidente de l'association de gestion de la maison de retraite commente *« Le nombre et la motivation des bénévoles est une vraie chance pour la Roselière. Ouvrant dans 11 domaines différents, ils permettent, à côté des professionnels et d'Anne*

### Une sortie réunissant tous les résidents

Ce mardi 30 mai, une sortie était organisée à Préfailles sous la houlette de Patricia, animatrice. Au-delà du côté festif du repas face à la mer au restaurant de la pointe Saint-Gildas Le Calluna, l'intérêt était de réunir ensemble 17 résidents de la Maison de Retraite, et 7 de l'unité protégée des Roseaux. Six membres du personnel encadraient les résidents des deux structures.

Afin d'assurer l'intendance et notamment le transport de la dizaine de fauteuils roulants et les transferts, 4 membres bénévoles du conseil d'administration accompagnaient également les résidents dans un car spécialement aménagé pour recevoir les personnes peu mobiles.

Chacun est rentré en fin d'après-midi un peu fatigué mais très heureux de cette journée d'échanges, de découverte pour certains de ce joli coin de la côte de Jade, voire de retour pour d'autres sur des lieux leur rappelant d'anciennes sorties de pêche à pied en famille.



## Martin Chanteurs

La saison s'achève et le chœur des Martin Chanteurs remercie tous les spectateurs qui l'ont suivi et aidé cette année. Nous avons en effet donné pas moins de 6 concerts ou animations dont notre première soirée festive ! L'AREJ nous a fait le plaisir de nous faire confiance pour l'animation de la soirée d'accueil des familles anglaises qui fut très agréable.

La trêve estivale permettra à chacun de voir d'autres horizons et d'autres cultures musicales avant de nous retrouver pour notre traditionnel pique-nique des adhérents et sympathisants fin août.

Nous préparons déjà la saison prochaine, qui mêlera plusieurs répertoires pour le plaisir de tous !





## USP Tennis

### UNE JOURNÉE DANS LA GALAXIE TENNIS POUR PROGRESSER !

8 jeunes joueurs, de notre club et ses alentours, ont participé au plateau galaxie orange le 20 mai dernier. Cette journée permet aux enfants d'apprendre de manière ludique des techniques de jeux adaptées à leur âge et de commencer à se familiariser avec la compétition en douceur. Animée par notre entraîneur Anthony Rannou, la journée s'est déroulée dans une ambiance à la fois ludique et studieuse.



### INSCRIPTIONS SAISON 2017-2018

Les membres du bureau organisent une matinée spécialement dédiée aux nouvelles inscriptions

**le samedi 9 septembre de 10h à 12h aux halles de tennis.**

N'oubliez pas de « liker » notre page Facebook ! Vous y retrouverez toute l'année les résultats des championnats et les événements du club.

## USP Tennis de Table

**La saison de tennis de table 2016/2017 est désormais terminée. Le club l'a clôturée à l'issue de son assemblée générale du vendredi 19 mai.**

La saison 2017/2018 débute par le renouvellement et les nouvelles inscriptions. Pour ce faire, des permanences sont tenues dans la salle Gatien aux dates suivantes :

- En juillet :**
- Mardis 4, 11, 18, 25 (19h-20h30)
  - Samedis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22, 29 (10h30-12h)
- En août :**
- Mardis 1<sup>er</sup>, 8 (19h-20h30)
  - Samedis 5, 12 (10h30-12h)

Un stage de reprise aura lieu à la salle Gatien le mardi 29, le mercredi 30 et le jeudi 31 août de 9h à 17h pour tous les jeunes pongistes qui s'entraînent avec Thomas Lemansec. Le premier entraînement de la nouvelle saison se fera le mercredi 6 septembre, avec Thomas.

En attendant, le club de tennis de table souhaite à tous ses pongistes de très belles vacances.

## Élan Fanfare Harmonie

### ENCORE MERCI !

Merci à vous d'être venus si nombreux à notre concert de chansons françaises le samedi 1<sup>er</sup> avril. Ce concert s'est joué à guichet fermé dans une ambiance festive et vous entendre chanter sur les airs joués nous a récompensés de notre travail.

Pour celles et ceux qui voudraient nous voir ou revoir en concert, notez sur vos agendas la date du vendredi 15 décembre aux Sorinières (plus de détails prochainement).



### LES VOYAGES FORMENT « LA JEUNESSE »

Du 24 au 28 mai les musiciens de l'Élan sont partis dans les Alpes de Haute Provence pour y effectuer des concerts. Ce voyage, bien que très fatigant, s'est déroulé dans d'excellentes conditions et va nous laisser de très bons souvenirs !

Notre orchestre d'harmonie et notre Banda s'y sont fait remarquer par son enthousiasme, sa bonne humeur et aussi par la qualité de ses prestations musicales.

Depuis, nous nous sommes produits à La Genétouze, à la kermesse de Pont Saint Martin et notre prochaine sortie aura lieu à la fête des battages à l'ancienne de Saint Jean de Thouars le dimanche 27 août.



## Les rendez-vous de l'été

Dimanche

2

**Fête de l'école,**  
organisée par l'OGEC  
13h30, Ecole Saint Joseph

En juillet

du Mercredi

5

au Vendredi 14

**Tournoi Jeunes,**  
organisé par l'USP Tennis  
De 8h30 à 23h, Halles de Tennis,  
salles Coubertin et Gardin

En août

Lundi

28

**Don du Sang,**  
organisé par DSB Pont Saint Martin  
De 16h30 à 19h30, salle Gatien

Vendredi

1er

**Cinésite**  
« Les Pirates  
Bons à rien,  
mauvais en tout »  
21h30, Aire de Loisirs

En septembre



## Don du Sang

Vivez vos vacances, unifiez vos tracas, prenez du plaisir, misez sur le sang dès que vous le pouvez.

Un été sans accident, sans maladie, c'est un rêve merveilleux, vivre un miracle.

Le JMDS 2017 permet de regagner les stocks de produits sanguins, ainsi que les collectes du mois de juin. Toutefois, une poche de sang a une durée possible d'utilisation de 42 jours après elle est utilisée pour la recherche et pour la formation. (Si vous avez donné votre accord lors de l'entretien Prédon)

Le fichier des donneurs de sang participe à nos collectes créées régulièrement, nous continuerons de l'enrichir à notre prochaine collecte :

**Lundi 28 août, salle Gatien, impasse René Riquin de 16h30 à 19h30**

Jeu pour tous, notamment pour les enfants : ils se feront une joie de trouver les lettres manquantes et ils commenceront déjà à parler du Don de Sang Bénévole.

## L'association « Hébergeurs de Grand Lieu » vient de naître

Dans le même esprit que le nouvel Office de Tourisme de Grand Lieu, l'association rassemble tous les hébergeurs de la Communauté de Communes de Grand Lieu ayant fait une déclaration en mairie.

Elle a pour objet d'avoir une représentativité au regard des élus, des administrations et de la population en tant qu'acteurs du tourisme du secteur, de favoriser l'échange d'informations entre les hébergeurs mais aussi avec les vacanciers, de créer des relations solidaires et de pouvoir participer aux manifestations associatives.

Présidente : Mme Odile Monnier

Pour plus de renseignements : 02 40 78 80 38 ou  
07 70 69 80 15 – [gaecdeschartres@wanadoo.fr](mailto:gaecdeschartres@wanadoo.fr)

## La Terre est notre Jardin



Deux professionnelles de l'enfance habitant Pont Saint Martin, Sophie Masson, enseignante spécialisée, diplômée en psychologie, formée à la relaxation et Katia Denis, animatrice auprès d'enfants formée à la relaxation, vous proposent à partir de la rentrée de septembre 2017 dans un cadre associatif :

- Des ateliers « apprendre à apprendre » pour des enfants et adolescents en difficultés scolaires,
- Des ateliers « apprendre à gérer ses émotions » pour enfants et adolescents,
- Des accompagnements personnalisés pour enfants et adolescents,
- Des cercles de parole autour de la parentalité,
- Des ateliers relaxation et méditation laïque pour les adultes, accompagnés d'un apprentissage en automassage, usage des huiles essentielles etc...

Pour plus d'informations, et/ou prendre un rendez-vous avec elles, vous pouvez appeler au 06 84 18 45 88 ou au 06 81 54 84 94.

« Chaque enfant porte en lui une lumière qu'il suffit juste de savoir allumer ! » La Terre est notre jardin, association loi 1901 d'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, au bien-être à l'école et dans la vie.

## Service de garde Allo santé

### MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

### PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

### AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

### INFIRMIÈRES À DOMICILE

#### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96  
Soins à domicile 7 jours sur 7

#### INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal  
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82  
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

## Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

### HORAIRES :

**Le lundi, mercredi, jeudi :**  
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi :** de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi :**  
de 8h45 à 16h15

**Le samedi :** de 9h à 12h  
(état civil et formalités administratives uniquement)

La mairie sera fermée le samedi matin du 15 juillet au 19 août inclus



## Permanences diverses

### PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

#### P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi matin et 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

#### Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

**Assistantes Sociales** Sur RDV, au 02 40 78 70 25

**ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)  
Mercredi 19 juillet de 11h à 12h

### AUTRES PERMANENCES :

#### CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

#### Conciliateur de Justice

Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences  
02 51 70 55 55

### PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

**En cas d'urgence ou d'accident**, appeler l' élu de permanence au  
06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,  
- après 20h et le week-end, faire le 17.

### ÉTAT CIVIL

#### MARIAGE

Michaël MAILLARD et Sarah BREMAUD

#### DÉCÈS

FIGUREAU Maurice

CHOUIN Hubert et Marie-Claude